

EXTRAIT du REGISTRE aux DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAL

Séance du **11.12.2023**

Présents : MM. WACQUIER Pierre, Bourgmestre - Président ;
DETOURNAY Daniel, ROBETTE Benjamin, LESEULTRE Yasmine, HURBAIN Clara,
Echevins ;
HOUZE M., HILALI N., DELCROIX M., URBAIN M., LEGRAIN P., VICO A., GERARD P.,
SCHIETSE F., VINCKIER P., WACQUIER M-P, CHEVALIS A., DESEVEAUX C.,
LECLERCQ R., BUSEYNE S., Conseillers
et N. BAUDUIN, Directrice générale.

OBJET : Budget 2024 – Dotation R.C.A.

Le Conseil Communal, en séance publique,

Revu sa délibération du 27 juin 2011 approuvée par les autorités de tutelle décidant la création de la Régie Communale Autonome de Brunehaut ;

Revu sa délibération en même date approuvée par les autorités de tutelle décidant les statuts de la R.C.A. ;

Attendu que la commune doit contribuer au financement de la R.C.A. ;

Revu la décision de ce jour approuvant le budget communal 2024 et plus particulièrement la dotation à la Régie Communale Autonome :

a) d'un montant de 120.000 € à l'article 764/435-01 – subside lié aux prix ;

Sur proposition du Collège communal ;

Vu le code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

DECIDE ...

Article 1^{er} : d'accorder une dotation communale à la Régie Communale Autonome d'un montant de 120.000 € à l'article 764/435-01 – subside lié aux prix, pour le budget 2024.

Fait en séance date que dessus,

Par le Conseil,

La Directrice Générale,
(s) N. BAUDUIN.

Le Président,
(s) P. WACQUIER.

Pour extrait conforme,

La Directrice Générale,

Le Bourgmestre,

N. BAUDUIN.

P. WACQUIER.